

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 2  
(Hebdomadaire)

le 12 janvier 1977

Nouvelles exigences du Canada pour freiner la prolifération d'armes nucléaires .....	1
Nominations à l'Ordre du Canada ...	2
Le prince Charles visitera le Canada .....	2
En souvenir de la comédienne Denise Pelletier .....	2
La promotion des femmes en 1976 ...	3
Décorations pour actes de bravoure..	4
Le Canada se distingue aux Olympiades de la cuisine .....	4
La chronique des arts .....	5
Pour la surveillance aérienne .....	6
Attribution des Prix scientifiques 1976 .....	6
Pour assurer nos besoins énergétiques futurs il faudra dompter les vagues..	7
Nouveau règlement sur l'utilisation du français en Alberta .....	8
Les pêches: gains importants pour le Canada .....	8
Nouvelles brèves .....	8

## Nouvelles exigences du Canada pour freiner la prolifération d'armes nucléaires

*Dans une déclaration faite à la Chambre des communes, le 22 décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Donald Jamieson, a annoncé que le gouvernement du Canada a resserré sa politique concernant l'exportation d'uranium et de réacteurs nucléaires canadiens, en exigeant des futurs acheteurs que l'ensemble de leur programme nucléaire soit assujéti à des garanties assurant que ce qui leur est fourni ne sera pas utilisé à des fins explosives.*

*Voici le texte de la déclaration de M. Jamieson.*

“...A cette époque des fêtes, nos pensées se tournent naturellement vers l'harmonie et la fraternité entre les hommes. S'il est facile de souscrire à ces grands desseins en paroles, le passage à l'acte, véritable pierre de touche de nos intentions, l'est beaucoup moins. Le gouvernement du Canada entend pourtant relever le défi que lui lance l'opinion publique canadienne en exigeant que notre pays exerce son influence en vue de l'amélioration du monde dans lequel nous et nos descendants devons vivre. Dans le domaine de la politique nucléaire, il n'existe pas de solution simple, autrement nous l'aurions adoptée depuis belle lurette. Il s'agit, en fait, d'équilibrer les besoins énergétiques, les progrès de la technologie qui, quoi que nous fassions, mettront la capacité nucléaire à la portée d'un groupe de plus en plus vaste de pays, et la nécessité d'établir un cadre international sain qui freinera la dissémination des armes atomiques sans toutefois négliger les aspirations économiques légitimes des États souverains. J'aimerais toutefois qu'il soit bien clair que notre première priorité, en fait notre priorité primordiale, est d'empêcher la diffusion d'instruments de destruction.

“Dans ce contexte, je suis heureux d'annoncer que le gouvernement du Canada a décidé d'accroître davantage ses exigences en matière de garanties applicables à l'exportation de l'uranium et des réacteurs canadiens. Aux termes des futurs contrats, les livraisons seront limitées aux seuls États non dotés d'armes nucléaires qui auront ratifié le Traité sur la non-prolifération ou, sinon, qui accepteront

que l'ensemble de leur programme nucléaire soit assujéti à des garanties internationales. Il s'ensuit donc que le Canada cessera toute livraison à destination d'un État non doté d'armes nucléaires qui déclenche une explosion atomique.

### Un engagement non équivoque

“Cette exigence vient s'ajouter à celles qui ont été exposées en décembre 1974. Le but de la politique canadienne en matière de garanties est simple. Nous voulons éviter de contribuer à la prolifération des armes nucléaires tout en satisfaisant les besoins légitimes en uranium et en technologie des pays qui manifestent l'intention de limiter aux seules fins pacifiques et non explosives leur usage des produits canadiens. Notre politique d'exportation nucléaire actuelle exige déjà que le Canada reçoive des assurances fermes que ce qu'il fournit ne sera pas utilisé à des fins explosives, mais elle ne prévoit pas le cas d'un pays qui s'approvisionne en matériel nucléaire auprès d'autres fournisseurs, et qui est libre d'en user comme bon lui semble. La nouvelle politique comblera cette lacune. Nous posséderons donc, par traité, l'assurance que nos clients nucléaires compteront parmi les pays engagés, sans équivoque, en faveur de la non-prolifération des armes nucléaires.

“La mise au point du réacteur CANDU constitue l'une des grandes réalisations technologiques canadiennes. Ce système est nécessaire pour réduire la dépendance du monde à l'égard du pétrole. En outre, nos partenaires commerciaux du monde

